



LE TAMBOUR

Oyez, Oyez...

Le journal de Saint Christoly Médoc

Numéro 39, Décembre 2023

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Les fêtes de Noël approchent, l'occasion de passer un moment convivial avec ceux que l'on aime et s'émerveiller devant la joie des enfants.

C'est aussi la période pour faire un retour sur ce qui c'est passé cette année.



Certains projets ont abouti : les éclairages solaires sur le Port, la pose des radars pédagogiques, l'élaboration de la carte communale avec la signature pour le bureau d'études, l'achat de bâtiments destinés au logement saisonnier, la pose de la sirène dans le cadre du plan communal de sauvegarde. D'autres ont pris du retard, comme les sanitaires publics au Port, nous sommes en attente du permis de construire.. Les méandres, la lenteur et la complexité des procédures nous pénalisent beaucoup.

Nous travaillons aussi sur un projet de piste cyclable en collaboration avec le Parc Naturel Régional et le Département.

Les prochains dossiers, et non des moindres, seront la voirie qui a beaucoup souffert des récentes intempéries et l'éclairage public car notre réseau est obsolète et mérite un sérieux rajeunissement.

Malgré un contexte difficile, baisses des financements de l'état, transfert de compétences sans moyen compensatoire, la violence et la pauvreté du débat politique, le socle communal reste la base de notre démocratie, et votre plus proche interlocuteur.

Mais j'aurai l'occasion de reparler de tout cela lors des vœux le 14 janvier, où nous renouons cette année avec le repas des aînés. Une belle journée en perspective !

Stéphane POINEAU

Le Maire et les membres du conseil vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année



ÉTAT CIVIL

Décès : M. Michel COUSY

Naissance : Logan GUEYTRON de Jefferson GUEYTRON
et de Jennifer BONNEVEAU

HORAIRES D'OUVERTURE

Agence postale communale :
Du lundi au vendredi : 9h - 11h45

Agence postale communale :
Lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h30

**les bureaux
seront fermés du
25/12 au 02/01**



Agenda

11 janvier à 18h :

Réunion publique avec le
syndicat des bassins versants à
l'ECEP

14 janvier à 11h30 :

Vœux du Maire

14 janvier à 12h30 :

Repas des aînés à l'ECEP



@mairiestchristoly



mairie.saint.christoly.medoc

1 rue Edouard Lardile - 33340 Saint Christoly Médoc - Tél. : 05.56.41.53.07

Email : mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr - site internet : www.saintchristolymedoc.fr





LA MAIRIE

Numéro 39, Décembre 2023

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 9 novembre 2023

- Le conseil municipal s'est réuni pour voter des décisions modificatives du budget. Il a pris connaissance des rapports de la communauté de communes et a accepté leur fonds de concours. Il a adhéré aux services de médecine préventive et d'assistance à la fiabilisation des dossiers de retraite auprès du centre de gestion de la Gironde. Un référent déontologue a été désigné. Les zones d'accélération des énergies renouvelables, suite au sondage, ont été définies. Enfin, le conseil a mis en place une allocation de rentrée en enseignement supérieur.

Conseil du 5 décembre 2023

Le conseil municipal a voté des décisions modificatives du budget. Il a choisi le bureau d'étude pour l'élaboration de la carte communale. Un emploi non permanent a été créé pour l'agent qui réalisera le recensement communal.

Gérard PILLAULT et Christine PEREIRA ont démissionné de leurs postes de conseiller municipal.

AGENCE POSTALE COMMUNALE



Notre petite agence postale peut être fermée à tout moment par La Poste faute de rentabilité. N'oubliez pas que vous pouvez faire livrer vos colis à l'agence postale de votre village et effectuer de nombreuses opérations... Merci de penser à votre agence pour vos envois et retraits de courriers, colis, recommandés et vos achats de timbres, colis, gamme prêts à poster.

Merci à tous les clients d'ici ou d'ailleurs pour leur fidélité, confiance et patience face aux petits problèmes du matériel informatique de la Poste..

Un service proximité ne peut survivre que grâce à votre implication !

Nous vous rappelons que l'agence postale communale est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 11h45. N'hésitez pas à téléphoner, nous pouvons nous adapter pour vous rendre service !

RECENSEMENT COMMUNAL

Le recensement communal aura lieu à partir de janvier 2024. Adeline MATINAUD (en photo ci-contre), habitante de St Christoly, se rendra dans chaque habitation pour collecter des informations.

Nous vous rappelons que le recensement est OBLIGATOIRE. Vous pourrez également vous recenser sur internet. Adeline MATINAUD vous expliquera les démarches à effectuer.

Nous vous remercions par avance de lui réserver le meilleur accueil.



NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE



Collecte tous les 15 jours :

Sem bleue Sem verte

EMBALLAGES PAPIER		DÉCHETS ALIMENTAIRES		DÉCHETS RÉSIDUELS	
Jours de collecte		Jours de collecte		Jours de collecte	
jeudi	après-midi	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi

RÉUNION D'INFORMATION

en présence de :

Marion MONTECOT et Noémie ROBICHON, chargées de mission, David BOURSEAU, agent territorial, du SMBV Pointe Médoc

et de Clémence MENEGAZZI, chargée de mission, PNR Médoc

Marais de By

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Bassin Versant

Biodiversité

Palud de la Grêle

NATURA 2000

jeudi
11
janvier
2024
18h

à l'Espace Culturel Edgard Pillet de
Saint Christoly Médoc



**Nous remercions chaleureusement les bénévoles
qui ont participé à la décoration de la place du village,
de la salle et au service du goûter de l'arbre de Noël,
épaulant quelques conseillers.**

**Merci également aux enfants de la maternelle
qui ont décoré avec soin le sapin en bois,
à Marion leur institutrice et aux Atsem.**

ÉVÈNEMENTS À VENIR

LES VŒUX DU MAIRE : DIMANCHE 14 JANVIER 2024

Le Maire et son conseil municipal vous convient aux vœux le dimanche 14 janvier 2024 à 11h30 à l'espace culturel Edgard Pillet. Ils seront suivis du verre de l'amitié.

LE REPAS DES AÎNÉS : DIMANCHE 14 JANVIER 2024

Après trop d'années d'absence, le repas des aînés fait son retour ! Les aînés du village ont été invités au repas après les vœux du Maire.

Les personnes qui le souhaitent peuvent également s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie. Le repas coûte 35 €. La réservation et le paiement doivent obligatoirement être effectué avant le 05 janvier 2024 et par chèque uniquement.

**La 1ère adjointe a distribué
aux aînés du village un
sondage, demandant leurs
préférences sur l'organisation
d'un repas ou la distribution
de colis gourmands.**

**Beaucoup seront présents au
repas. Les personnes qui ont
répondu et ont choisi le colis,
le recevront dans la semaine
de Noël, mais ne pourront
prétendre au repas gratuit.**



RÉTROSPECTIVE DES ÉVÈNEMENTS

L'ARBRE DE NOËL : SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023

Quelle animation !

Astérix et ses amis de la troupe StarManiac se sont donnés en spectacle lors de cet après-midi de fête devant de nombreux spectateurs petits et grands !! Les enfants ont pu se régaler avec un goûter en attendant le Père Noël qui a distribué de jolis cadeaux aux enfants sages du village.



NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants de St Christoly à se joindre à nous lors des vœux de la municipalité. Ce sera l'occasion de se présenter les uns aux autres et de partager un agréable moment de convivialité.

NUMÉROS UTILES

05.56.73.10.00 : Polyclinique de Lesparre
05.56.96.40.80 : Centre anti-poison

3624 : SOS Médecin
05.56.44.74.74 : SOS Médecin Bordeaux





LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT CHRISTOPHE



À la demande de plusieurs personnes, nous avons organisé une bourse aux jouets le 3 décembre au foyer rural. Nous aurions souhaité un peu plus de monde mais à cette période les manifestations foisonnent ! Malgré cela, tous les participants étaient ravis de partager ce moment de convivialité.

Depuis samedi, la crèche est exposée devant l'autel dans le chœur de l'église. Si vous souhaitez la découvrir, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie ou à moi-même au 06.88.20.75.63.

Une information qui va réjouir les habitants de St Christoly !

Vous allez de nouveau entendre le son de la cloche. Les établissements Bodet sont à l'œuvre afin de réparer le mécanisme et tout le reste... 4 baptêmes et 4 mariages étant programmés en 2024, nous pourrions espérer sonner à la volée et signaler ces heureux événements !!

Quelques dates importantes à retenir :

- assemblée générale : 9 janvier à 18h
- vide grenier : 24 mars sur la place ou au foyer rural suivant le temps
- vide grenier : 30 juin au port
- loto : 13 juillet
- 1 concert dans le courant du mois d'août, la date reste à définir



C'est grâce à la bienveillance, à l'empathie et à la bonne humeur d'une équipe de bénévoles soudée que nous pouvons réaliser avec succès ces différentes animations.

Par vos dons, vos adhésions et les activités lucratives, nous allons pouvoir aider la mairie à entreprendre les travaux de remaniement de la toiture côté nord-est de l'église et la restauration du pilier soutenant la statue de St Christophe. C'est un premier pas vers des travaux plus importants qui devraient s'effectuer par tranche, sur plusieurs années sous l'assistance de la fondation du patrimoine.

Vous pouvez à tout moment souscrire une adhésion à l'association, votre soutien nous est précieux et nous vous en remercions. Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Si vous voulez adhérer à notre association, vous trouverez de nouveaux flyers à la mairie.

Si vous désirez faire un don : par chèque à l'AESC ou sur www.helloasso.fr



Présidente :
Martine HÉRAUD

Trésorière :
Françoise PALAT

Secrétaire :
Cloé HÉRAUD

assoaesc1@gmail.com
9 rue du 19 mars
St Christoly Médoc
05.56.41.38.17

PETIT TOUR À L'ÉCOLE...



Pour nous mettre au couleur de Noël, les enfants ont pu décorer l'arbre de la place du village.



Sur cette période, les enfants ont également réalisé leurs œuvres artistiques pour participer au concours national AMOPA autour des arts plastiques et des mathématiques.

Le but cette année était d'intégrer et de créer à l'aide de formes géométriques. Après nos trouvailles au port de St Christoly lors des classes dehors, voici nos créations :

